



## Informations relatives au développement durable pour abrdn III ICAV - abrdn Global Real Estate Active Thematics UCITS ETF

Ce document vous fournit un résumé des informations relatives au développement durable disponibles sur notre site web à propos de ce produit financier. Il est préparé en relation avec l'article 10 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations sur la finance durable. Les informations divulguées sont requises par la loi pour vous aider à comprendre les caractéristiques et/ou les objectifs de durabilité et les risques de ce produit financier.

**Date de publication:** 2024-01-31

**Identifiant d'entité juridique** 213800OBOHC3WRY9A410

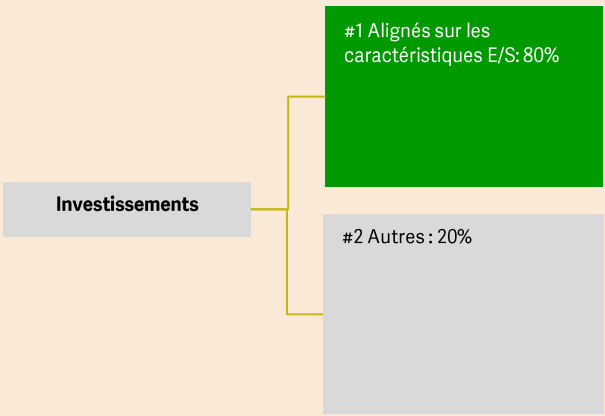
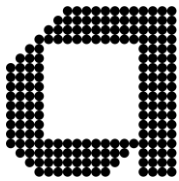
<b>Résumé</b>	<p>Le Fonds est soumis à l'article 8 du Règlement de l'Union européenne (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR ») et, par conséquent, il promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable.</p> <p>En accord avec les critères du SFDR pour les investissements durables (contribution positive de l'activité économique, pas de préjudice significatif de l'investissement et bonne gouvernance par la société bénéficiaire de l'investissement), abrdn a développé une approche pour identifier les investissements durables, dont la méthodologie est détaillée dans les questions-réponses ci-dessous. Le Fonds a prévu un minimum de 0 % dans les investissements durables.</p> <p>Le Fonds n'a pas fixé de proportion minimale d'investissement dans des activités économiques alignées sur la Taxonomie.</p> <p>Le fonds a pour objectif de générer une croissance à long terme (5 ans ou plus) en investissant dans des sociétés d'investissement immobilier cotées (« REIT ») et dans des sociétés engagées dans des activités liées à l'immobilier dans le monde entier.</p> <p>Fund investira au moins 80 % dans des sociétés de portefeuille et de développement immobilier cotées en bourse et dans des FPI cotées sur les bourses mondiales qui composent l'indice de référence. Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % dans des sociétés cotées hors indice de référence mais qui exercent dans des secteurs recherchés par l'approche « Real Estate Global House View » d'abrdn (telle que décrite ci-dessous). Le Fonds exclura au moins 20 % de l'indice de référence de l'univers d'investissement. Des détails supplémentaires sur ce processus global sont disponibles dans l'approche « Global Real Estate Active Thematics UCITS ETF Investment Approach » d'abrdn. Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % dans d'autres fonds (y compris ceux gérés par abrdn), des instruments du marché monétaire et des liquidités pour la gestion des liquidités.</p> <p>Ce fonds dispose d'un indice de référence financier qui est utilisé pour la construction du portefeuille, mais qui n'intègre aucun critère de durabilité et n'est pas sélectionné dans le but d'atteindre ces caractéristiques. Cet indice de référence financier est utilisé comme comparateur de la performance du Fonds et comme comparaison des engagements contraignants du Fonds.</p> <p>Le Fonds investit dans des sociétés de grande qualité qui ont été identifiées grâce au processus rigoureux de recherche sur l'immobilier coté d'abrdn, qui prend en compte la durabilité de l'entreprise dans son sens le plus large et la performance ESG de l'entreprise.</p> <p>Notre approche d'investissement durable repose sur trois principes fondamentaux qui déterminent le temps que nous consacrons à l'analyse ESG dans le cadre de notre processus de recherche global sur les actions :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les facteurs ESG sont financièrement importants et ont un impact sur les performances de l'entreprise.</li><li>• La compréhension des risques et des opportunités ESG, parallèlement à d'autres paramètres financiers, nous permet de prendre de meilleures décisions d'investissement.</li><li>• Un engagement éclairé et constructif contribue à la création de meilleures entreprises, ce qui accroît la valeur des investissements de nos clients.</li></ul> <p>Le Fonds utilise notre score ESG interne exclusif, développé par notre équipe centrale d'investissement ESG en collaboration avec l'équipe d'investissement quantitatif, utilisé pour identifier les entreprises présentant des risques ESG potentiellement élevés ou mal gérés. Le score est calculé en combinant une variété d'entrées de données dans un cadre exclusif dans lequel différents facteurs ESG sont pondérés en fonction de leur importance pour chaque secteur. Cela nous permet de voir comment les entreprises se classent dans un contexte mondial.</p> <p>Ce processus effectue les perspectives d'investissement et l'évaluation des risques et opportunités ESG d'une entreprise afin de mieux comprendre son potentiel de risque et de rendement, afin d'obtenir un portefeuille orienté positivement d'un point de vue durabilité et ESG. Le fonds utilise la notation ESG</p>
---------------	--



	<p>propriétaire d'abrdrn, qui est principalement une évaluation quantitative, afin d'identifier et d'exclure les entreprises exposées aux risques ESG les plus élevés.</p> <p>En complément, nous adoptons une approche active en matière de gestion et d'engagement.</p> <p>Le fonds a les engagements contraignants suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Fonds cherche à exclure les entreprises de l'indice de référence faisant partie des 20 % ayant les scores les plus faibles au niveau régional (APAC, Royaume-Uni/Europe et Amériques) selon le Score interne ESG. En cas d'investissement dans une entreprise qui ne figure pas dans l'indice de référence, celle-ci doit avoir un Score interne ESG supérieur ou égal à celui qui est utilisé en tant que critère d'exclusion de l'indice.</li> <li>• favorise la bonne gouvernance, y compris les facteurs sociaux</li> </ul> <p>Des exclusions binaires sont également appliquées pour exclure les domaines d'investissement particuliers liés au Pacte mondial des Nations unies, les armes, le tabac, le charbon thermique, le pétrole et le gaz et la production d'électricité. Ces critères de sélection sont contraignants et appliqués de manière systématique.</p> <p>La diligence raisonnable pour chaque actif détenu est détaillée dans le document relatif à l'approche d'investissement du Fonds sur <a href="http://www.abrdrn.com">www.abrdrn.com</a>, dans notre <b>Fund Centre</b>.</p> <p>La sélection ESG du Fonds et les engagements contraignants déterminent que les caractéristiques environnementales ou sociales des participations sont respectées et font partie de la construction globale du portefeuille. En outre, abrdrn prend en compte les PAI (Principal Adverse Impacts, ou principales incidences négative) dans le cadre de notre processus d'investissement pour le Fonds, qui est détaillé dans les questions et réponses ci-dessous.</p> <p>Le suivi des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds est effectué sur dossier par les gestionnaires de Fonds, par un contrôle systématique et de manière indépendante par les équipes de gouvernance ESG d'abrdrn.</p> <p>abrdrn a sélectionné plusieurs sources de données internes et externes servant l'objectif visé d'atteindre des caractéristiques environnementales et sociales. Dans le cadre du processus d'intégration ou de révision, nous avons mis en place plusieurs contrôles pour tester la qualité, ce qui inclut, sans s'y limiter, la couverture, les contrôles de validité et la cohérence.</p> <p>Pour plus de détails sur les politiques de gestion et d'engagement, veuillez consulter le rapport de gestion d'abrdrn publié sur <a href="http://www.abrdrn.com">www.abrdrn.com</a> sous <b>Investissement durable</b>, sous la section <b>Gouvernance et propriété active</b>.</p>
<p><b>Sans objectif d'investissement durable</b></p>	<p>Ce produit financier encourage les caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.</p>
<p><b>Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier</b></p>	<p>Pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales, le Fonds applique des critères d'évaluation ESG, des critères de sélection ESG et promeut la bonne gouvernance, y compris les facteurs sociaux.</p> <p>Le Fonds investit dans des sociétés qui ont été identifiées grâce à notre processus rigoureux de recherche immobilière cotée en bourse, qui prend en considération la durabilité de l'entreprise au sens large et la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de l'entreprise.</p> <p>Ce processus s'appuie à la fois sur nos connaissances en matière d'investissement et sur notre évaluation des risques et des opportunités ESG d'une entreprise pour mieux comprendre le potentiel de risque et de rendement, ce qui se traduit par un portefeuille à inclinaison positive du point de vue de la durabilité et de l'ESG.</p> <p>Trois principes fondamentaux sous-tendent notre approche de l'investissement durable et le temps que nous consacrons à l'analyse ESG dans le cadre de notre processus global de recherche sur les actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les facteurs ESG sont financièrement importants et ont un impact sur la performance des entreprises</li> <li>• La compréhension des risques et des opportunités ESG parallèlement à d'autres indicateurs financiers nous permet de prendre de meilleures décisions en matière d'investissement.</li> <li>• Un engagement informé et constructif contribue à créer de meilleures entreprises, ce qui augmente la valeur des investissements de nos clients.</li> </ul> <p>En outre, notre Score interne ESG propriétaire, développé par notre équipe centrale d'investissement ESG en collaboration avec l'équipe d'investissement quantitatif, est utilisé pour identifier les entreprises dont les risques ESG sont potentiellement élevés ou mal gérés. Le score est calculé en combinant une variété d'entrées de données dans un cadre exclusif dans lequel différents facteurs ESG sont pondérés en fonction de leur importance pour chaque secteur. Ainsi, nous pouvons voir comment les entreprises se classent dans un contexte mondial.</p>



	<p>En complément, nous utilisons également nos activités de gestion active et d'engagement. Ce Fonds dispose d'un indice de référence financier qui est utilisé pour la construction du portefeuille mais qui n'intègre aucun critère de durabilité et n'est pas sélectionné dans le but d'atteindre ces caractéristiques. Cet indice de référence financier sert de comparateur de la performance du Fonds et de comparaison des engagements contraignants du Fonds.</p>
<p><b>Stratégie d'investissement</b></p>	<p>Le Fonds investit dans des entreprises de haute qualité qui ont été identifiées au moyen du processus rigoureux de recherche en immobilier qui tient compte de la durabilité de l'activité dans son sens le plus large et des performances ESG de l'entreprise. Le processus effectue les perspectives d'investissement et l'évaluation des risques et opportunités ESG d'une entreprise afin de mieux comprendre son potentiel de risque et de rendement, afin d'obtenir un portefeuille orienté positivement d'un point de vue durabilité et ESG.</p> <p>Notre approche de l'investissement durable repose sur trois principes fondamentaux, qui justifient le temps que nous consacrons à l'analyse ESG dans le cadre de notre processus global de recherche sur les actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les facteurs ESG sont financièrement importants et ont un impact sur la performance de l'entreprise.</li> <li>• La compréhension des risques et des opportunités ESG, ajoutée à d'autres indicateurs financiers, nous permet de prendre de meilleures décisions d'investissement.</li> <li>• Un engagement éclairé et constructif contribue à l'amélioration des entreprises et à l'augmentation de la valeur des investissements de nos clients.</li> </ul> <p>Notre score ESG interne exclusif, développé par notre équipe centrale d'investissement ESG en collaboration avec l'équipe d'investissement quantitatif, est utilisé pour identifier les entreprises présentant des risques ESG potentiellement élevés ou mal gérés. Le score est calculé en combinant une variété d'entrées de données dans un cadre exclusif dans lequel différents facteurs ESG sont pondérés en fonction de leur importance pour chaque secteur. Cela nous permet de voir le classement des entreprises dans un contexte global.</p> <p>Le score interne ESG d'abrnd a été conçu de manière à pouvoir être décomposé en thèmes et catégories spécifiques. Le score ESG se compose de deux scores : le score opérationnel et le score de gouvernance. Cela permet de visualiser rapidement et de manière très détaillée le positionnement relatif d'une entreprise sur sa gestion des questions ESG.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le score de gouvernance évalue la structure de gouvernance de l'entreprise, ainsi que la qualité et le comportement de son conseil d'administration et de sa direction exécutive.</li> <li>• Le score opérationnel évalue la capacité de l'équipe de direction de l'entreprise à mettre en œuvre des stratégies efficaces de réduction et d'atténuation des risques environnementaux et sociaux dans ses activités.</li> </ul> <p>En complément, nous adoptons une approche active en matière de gérance et d'engagement.</p> <p>Le Fonds a également recours au Score interne ESG d'abrnd, qui est principalement une évaluation quantitative, pour identifier et exclure les sociétés exposées aux risques ESG les plus élevés. De plus, abrnd applique un ensemble d'exclusions d'entreprises, qui sont liées au Pacte mondial des Nations Unies, aux armes, au tabac, au charbon thermique, au pétrole et au gaz et à la production d'électricité.</p> <p>Dans le cadre de ce Fonds, la société dans laquelle elle investit doit suivre de bonnes pratiques de gouvernance, notamment en ce qui concerne les saines structures de gestion, les relations avec les employés, la rémunération du personnel et la conformité fiscale. Cela peut être démontré par le suivi de certains indicateurs PAI, par exemple la corruption, la conformité fiscale et la diversité. De plus, en utilisant les scores ESG exclusifs d'abrnd dans le processus d'investissement, abrnd élimine tous les investissements ayant des scores de gouvernance faibles. Les scores de gouvernance évaluent la structure de gouvernance d'une entreprise (y compris les politiques de rémunération) et la qualité et le comportement de son leadership et de sa direction. Un score faible est généralement attribué lorsqu'il y a des préoccupations liées à des controverses financières matérielles, à une mauvaise conformité fiscale ou à des problèmes de gouvernance, ou à un mauvais traitement des employés ou des actionnaires minoritaires.</p> <p>L'investissement doit en outre être aligné sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Le non-respect ou les violations de ces normes internationales sont signalés par une controverse basée sur les événements et sont référencés dans le processus d'investissement.</p>
<p><b>Proportion d'investissements</b></p>	<p>Au moins 80 % des actifs du Fonds sont alignés aux caractéristiques E/S. Les protections environnementales et sociales sont obtenues en appliquant certaines PAI, le cas échéant, à ces actifs sous-jacents. Le Fonds investit un maximum de 20 % de l'actif dans la catégorie « Autres », qui comprend les liquidités, les instruments du marché monétaire et les produits dérivés.</p>



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

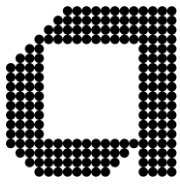
<p><b>Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales</b></p>	<p><b>Première ligne</b> Nos comités de gouvernance de l'investissement durable soutiennent les bureaux d'investissement en ce qui concerne la mise en œuvre du cadre et la compréhension de l'environnement réglementaire.</p> <p><b>Deuxième ligne</b> <b>Risques liés à l'investissement</b> Le département des risques liés à l'investissement d'abrdn procède à l'analyse des risques et de leur contribution globale au profil de risque du Fonds. Le code couleur (rouge, orange ou vert) des fonds ainsi que les mesures prises pour traiter les risques modérés/élevés est communiqué aux conseils d'administration et aux comités pertinents tel que requis, de façon régulière. Le département des risques liés à l'investissement entreprend également une révision annuelle des profils de risque des fonds afin de déterminer l'efficacité des limites actuelles et toute tendance potentielle à venir.</p> <p><b>Conformité</b> La fonction de conformité d'abrdn examine une série de documents juridiques et réglementaires des fonds pour s'assurer qu'ils sont conformes aux réglementations. La fonction de conformité examine également les communications marketing, y compris les documents spécifiques aux fonds et aux autres fonds, afin de s'assurer que les documents marketing et les déclarations relatives à l'ESG sont clairs, équitables et non trompeurs.</p> <p>Par l'intermédiaire du groupe de travail sur la réglementation et les normes ESG, la Conformité transmet toutes les évolutions réglementaires et les nouvelles exigences liées au développement durable aux parties prenantes de première ligne concernées, afin de garantir qu'elles sont dûment prises en compte et intégrées dans l'approche d'investissement d'abrdn et qu'elles sont reflétées de manière adéquate dans nos informations. Dans ce groupe de travail, les équipes Conformité de toutes les juridictions où abrdn opère sont représentées.</p> <p>Enfin, une équipe dédiée de surveillance et de suivi exécute un programme basé sur le risque pour fournir une assistance à la direction quant à l'efficacité des contrôles visant à assurer la conformité réglementaire. Le résultat de ces examens est rapporté aux conseils d'entités pertinents et autres forums de gouvernance, notamment le comité risque et capital, le comité d'audit de groupe et la réunion de contrôles de l'équipe de direction exécutive. Les activités d'assurance comprennent à la fois des examens thématiques des risques ou des sujets réglementaires et des examens ciblés sur des résultats réglementaires ou clients spécifiques.</p> <p><b>Troisième ligne</b> La fonction d'audit interne d'abrdn effectue des audits internes, notamment sur la mise en œuvre des règles de durabilité, dans le cadre de son programme d'audit interne.</p>
<p><b>Méthodes</b></p>	<p>Pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales, le Fonds applique des critères d'évaluation ESG, des critères de sélection ESG et promeut la bonne gouvernance, y compris les facteurs sociaux.</p> <p>Le Fonds investit dans des sociétés qui ont été identifiées grâce à notre processus rigoureux de recherche immobilière cotée en bourse, qui prend en considération la durabilité de l'entreprise au sens large et la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de l'entreprise.</p>



	<p>Ce processus s'appuie à la fois sur nos connaissances en matière d'investissement et sur notre évaluation des risques et des opportunités ESG d'une entreprise pour mieux comprendre le potentiel de risque et de rendement, ce qui se traduit par un portefeuille à inclinaison positive du point de vue de la durabilité et de l'ESG.</p> <p>Trois principes fondamentaux sous-tendent notre approche de l'investissement durable et le temps que nous consacrons à l'analyse ESG dans le cadre de notre processus global de recherche sur les actions :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les facteurs ESG sont financièrement importants et ont un impact sur la performance des entreprises</li><li>• La compréhension des risques et des opportunités ESG parallèlement à d'autres indicateurs financiers nous permet de prendre de meilleures décisions en matière d'investissement.</li><li>• Un engagement informé et constructif contribue à créer de meilleures entreprises, ce qui augmente la valeur des investissements de nos clients.</li></ul> <p>En outre, notre Score interne ESG propriétaire, développé par notre équipe centrale d'investissement ESG en collaboration avec l'équipe d'investissement quantitatif, est utilisé pour identifier les entreprises dont les risques ESG sont potentiellement élevés ou mal gérés. Le score est calculé en combinant une variété d'entrées de données dans un cadre exclusif dans lequel différents facteurs ESG sont pondérés en fonction de leur importance pour chaque secteur. Ainsi, nous pouvons voir comment les entreprises se classent dans un contexte mondial.</p> <p>En complément, nous utilisons également nos activités de gestion active et d'engagement. Ce Fonds dispose d'un indice de référence financier qui est utilisé pour la construction du portefeuille mais qui n'intègre aucun critère de durabilité et n'est pas sélectionné dans le but d'atteindre ces caractéristiques. Cet indice financier est utilisé comme référence pour comparer la performance et les engagements contraignants du Fonds. ce Fonds prend en compte les PAI (Principal Adverse Impacts, ou principales incidences négatives) sur les facteurs de durabilité.</p> <p>Les principaux indicateurs d'incidences négatives sont des paramètres qui mesurent les effets négatifs sur les questions environnementales et sociales. abrdn tient compte des PAI dans le processus d'investissement pour le Fonds, ce qui peut inclure d'envisager s'il convient d'effectuer ou non un investissement. On peut également y recourir en guise d'outil d'engagement si, par exemple, aucune politique n'a été mise en place et où cela serait bénéfique, ou lorsque les émissions carbone sont considérées comme élevées, abrdn pourra chercher la création d'un objectif de réduction à long terme et d'un plan associé. abrdn évalue les PAI en utilisant entre autres, les indicateurs PAI indiqués dans le règlement délégué du SFDR ; cependant, en fonction de la disponibilité des données, de leur qualité et de leur pertinence en ce qui concerne les investissements, il est possible que tous les indicateurs PAI du SFDR ne soient pas pris en compte. Lorsque les Fonds tiennent compte des PAI, les informations relatives à cette prise en compte figureront dans les rapports annuels.</p>
<b>Sources et traitement des données</b>	<p><b>Sources de données</b></p> <p>Nous avons sélectionné plusieurs sources de données qui ont pour but d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales. abrdn utilise une combinaison des approches suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. une combinaison de sources de données accessibles au public pour identifier les entreprises susceptibles de ne pas satisfaire à nos exigences de sélection, à nos évaluations DNSH ou PAI. En outre, nous utilisons des données externes pour identifier les obligations vertes et/ou sociales, ainsi que pour calculer les revenus environnementaux ou sociaux par le biais de données ou d'estimations divulguées ; et</li><li>2. à l'aide de nos propres connaissances, nous superposons la méthodologie quantitative à un certain nombre de sources de données internes, y compris des cadres de notation ESG exclusifs sur place, des scores ESG propriétaires centraux, des estimations sectorielles de contribution économique ou des données divulguées par le biais de nos propres activités d'engagement ou de recherches primaires.</li></ol> <p>Les normes techniques de réglementation de l'UE appellent les acteurs des marchés financiers à s'approvisionner en données sur la durabilité de diverses manières, y compris par des prestataires de recherche, des analyses internes, des études commandées, des informations accessibles au public et un engagement direct avec les entreprises. Les sources suivantes sont utilisées par abrdn et nos fournisseurs de données tiers pour collecter les données déclarées par l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Divulgaration directe de la société : les rapports sur le développement durable, les rapports annuels, les documents réglementaires, les sites Web des entreprises et l'engagement direct avec les représentants de l'entreprise.</li><li>• Communication indirecte de l'entreprise : les données publiées par les agences gouvernementales, les associations industrielles et commerciales et les fournisseurs de données financières.</li><li>• Communication directe avec les entreprises comme décrit ci-dessus dans Communication avec les entreprises.</li></ul> <p>Lorsque la divulgation de l'entreprise n'est pas disponible, nous pouvons choisir d'utiliser des mesures estimées. Ces ensembles de données sont construits sur la base de méthodologies exclusives et s'appuient sur des données provenant d'entreprises, de pairs du marché et de l'industrie, de médias,</p>



	<p>d'ONG, d'institutions multilatérales et d'autres institutions crédibles. Nos fournisseurs tiers utilisent un large éventail d'informations dérivées de divers outils et sources, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sites Internet des entreprises</li> <li>• Rapports annuels des entreprises et dépôts réglementaires</li> <li>• Agences financières publiques et publications</li> <li>• Fournisseurs de données financières</li> <li>• Médias et journaux</li> <li>• Rapports et sites Internet des organisations non gouvernementales (ONG)</li> </ul> <p><b>Processus d'assurance qualité des données</b></p> <p><b>Sources de données tierces</b>  Nous veillons à ce que nos sources de données tierces suivent un processus d'assurance qualité rigoureux. L'exactitude des données et les profils des entreprises sont examinés par des pairs avant d'être finalement inclus dans les ensembles de données. En outre, nos fournisseurs de données tiers disposent d'une méthode de remontée pour les cas qui nécessitent une interprétation plus approfondie ou une mise à jour de la méthodologie pertinente.</p> <p>Dans le cadre de notre processus d'intégration ou d'évaluation, nous avons mis en place plusieurs contrôles pour tester la qualité, y compris, mais sans s'y limiter, la couverture, les contrôles de validité et la cohérence. Le cadre de gouvernance des données et les modèles d'exploitation de la gestion des données de notre entreprise comprennent l'application de mesures qui permettent de profiler les données, de saisir l'historique complet et d'appliquer des règles de qualité pour contrôler les données essentielles à nos processus d'investissement. Ces services sont en outre complétés par l'existence de propriétaires et de gestionnaires de données dans l'ensemble de l'entreprise.</p> <p>Pour chaque source de données externe, nous conservons des enregistrements de la proportion de données estimées (c'est-à-dire non disponibles dans les rapports de l'entreprise), et nous cherchons à minimiser cela avec des données publiées dans la mesure du possible.</p> <p><b>Processus d'évaluation qualitative</b>  Dans tous les cas où nous appliquons une superposition ou un aperçu qualitatif, cette analyse est suivie d'un processus rigoureux d'assurance et de contrôle qualité.</p> <p><b>Qualité des données</b>  Pour les évaluations qualitatives et de tiers, le pourcentage de données communiquées varie d'une exploitation à l'autre, au cas par cas, en fonction de la taille de l'entreprise et de la région dans laquelle elle se trouve. Par exemple, une grande entreprise européenne sera généralement tenue de transmettre des données en raison de la réglementation, et les estimations utilisées dans notre méthodologie seront alors limitées ou inexistantes. Toutefois, lorsque les données divulguées sont limitées, par exemple au sein de petites entreprises, il est possible que la majeure partie de la valeur de l'investissement durable provienne d'estimations. Dans la plupart des cas, il y a un mélange de données divulguées et de données estimées utilisées dans la méthodologie, généralement avec plus de données divulguées en relation avec les caractéristiques environnementales, et plus de données estimées en relation avec les caractéristiques sociales. Nous utilisons plusieurs fournisseurs de données et les données réelles et estimées disponibles varient selon les fournisseurs, mais la moyenne des données estimées est d'environ 20 %.</p>
<p><b>Limites aux méthodes et aux données</b></p>	<p>Nous reconnaissons que le fait de s'appuyer uniquement sur des données quantitatives divulguées peut être une limitation en raison des difficultés à obtenir des données cohérentes de la part des entreprises, et aussi parce que dans certaines régions, il n'y a pas d'exigences réglementaires pour divulguer de telles données. Ainsi, nous tirons également parti de nos recherches et analyses d'investissement pour compléter nos évaluations, avec des données ou évaluations estimées. Cependant, cela peut différer des données qui sont ensuite publiées dans les rapports des entreprises ou dans le cadre d'engagements.</p> <p>La taxonomie de l'UE se concentre sur l'activité économique sous-jacente qui est alignée sur un objectif environnemental (ou à l'avenir social). La taxonomie de l'UE s'appuie sur l'alignement démontrable du chiffre d'affaires, des dépenses d'exploitation ou des dépenses d'investissement pour démontrer la conformité. En conséquence, abrdn a aligné sa méthode de calcul des investissements durables en vertu du SFDR à cette approche, car nous estimons que c'est la plus proche de la direction future probable de la réglementation.</p>
<p><b>Diligence raisonnable</b></p>	<p>La due diligence pour chaque actif détenu est détaillée dans le document d'approche d'investissement du Fonds, publié sur <a href="http://www.abrdn.com">www.abrdn.com</a>, dans notre <b>Fund Centre</b>.</p>
<p><b>Politiques d'engagement</b></p>	<p><b>Propriété active</b>  De notre point de vue, une bonne gouvernance et une bonne gestion sont cruciales pour protéger la façon dont une entreprise est gérée et pour s'assurer qu'elle fonctionne de façon responsable en ce qui concerne ses clients, ses employés, ses actionnaires et la communauté au sens large. abrdn estime également que les marchés et les entreprises qui adoptent les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise et de gestion du risque (notamment la gestion des risques environnementaux et sociaux) sont plus à même de fournir une performance d'investissement durable à long terme.</p>



	<p>En tant que propriétaires d'entreprises, le processus de gestion fait naturellement partie de notre approche d'investissement, car nous cherchons à bénéficier de leur succès à long terme au nom de nos clients. Nos gestionnaires de Fonds et nos analystes rencontrent régulièrement la direction et les directeurs non exécutifs des entreprises dans lesquelles nous investissons.</p> <p><b>Engagement ESG</b></p> <p>L'engagement avec les équipes de gestion des entreprises est essentiel et fait partie intégrante de notre processus d'investissement en actions et de notre programme de gestion continue. Il nous donne une vision plus globale d'une entreprise, y compris les risques ESG actuels et futurs que l'entreprise doit gérer et les opportunités dont elle peut bénéficier. C'est aussi l'occasion pour nous de discuter des sujets de préoccupation, de partager les meilleures pratiques et d'apporter des changements positifs. Nos priorités en matière d'engagement sont établies sur la base des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• notre Score interne ESG, en combinaison avec</li><li>• les résultats de la recherche bottom-up de nos équipes d'investissement dans toutes les catégories d'actifs, et</li><li>• les domaines d'intérêt thématique de nos activités de gérance au niveau de l'entreprise.</li></ul> <p>Veillez également consulter notre rapport de gérance publié sur <a href="http://www.abrdn.com">www.abrdn.com</a> sous <b>Investissement durable</b>.</p>
<b>Indice de référence désigné</b>	Ce Fonds utilise un indice de référence financier à des fins de construction de portefeuille. Celui-ci n'intègre toutefois aucun critère de durabilité et n'est pas sélectionné aux fins d'atteinte de ces caractéristiques.